

Conseil de Participation Jeudi 13 janvier 2011

Présents : Mesdames Bayet, Vranken, Cleys, Druart, Liénard, Baffrey, Willems, Cuisenaire
Messieurs Brancart, Lengelé, Warnon, Eugène, Cantigniau, Boudrenghien, Bellière

Excusés : Madame Beuraing, **Messieurs Van Schoor, Pasleau**

Absents : tous les élèves

1) Le rapport du CP du 12/10/2010 est approuvé.

2) Décret « Robin des Bois »

Le Collège Sainte-Gertrude est placé dans la « classe » 17 (sur 20) et devra concéder l'année prochaine l'équivalent d'une vingtaine d'heures de N.T.P.P. pour des écoles à encadrement différencié, de même que la plupart des écoles du Brabant Wallon. Ce qui correspond à un horaire complet...

3) Dyslexie, dyscalculie et autres difficultés d'apprentissage

Mr Boudrenghien, directeur du centre P.M.S. de Nivelles nous explique le fonctionnement du centre, en relation avec la problématique des difficultés d'apprentissage :

- Les centres P.M.S. gèrent aussi bien les écoles fondamentales que les écoles secondaires (et les C.E.F.A.).
- Le plus souvent, les problèmes de dyslexie apparaissent à l'école primaire (problèmes liés à l'apprentissage de la lecture), et les interpellations émanent des enseignants eux-mêmes, ou encore suite à une visite médicale (trouble auditif par exemple).
- Au fil du temps, les problèmes liés aux problèmes d'apprentissage sont identifiés plus vite et sont plus fréquents qu'auparavant.
- Toutes les situations sont différentes, d'un enfant à l'autre.
- Tout d'abord, il faut analyser la demande : de qui émane-t-elle ? Des enseignants ? Du Conseil de Classe ? Des parents ?
- Une première démarche consiste à organiser une rencontre Parent / Enfant / Assistant Social (psychologue) puis avec l'enseignant (en primaire) ou le titulaire / un professeur relais (en humanités)
- Pour tous les parents intéressés, une association existe, l'APEDA (www.apeda.be)
- Il y a toujours moyen de rencontrer une personne du centre P.M.S., soit pendant les heures scolaires, soit sur rendez-vous, pour réaliser un examen individualisé par exemple.
- Le plus important est de ne jamais se contenter d'étiqueter le jeune, mais de rechercher des remèdes et aides spécifiques au cas par cas

4) Prochain CP : lundi 28 février. Proposition de faire figurer cette réunion dans l'agenda sur le site du CSGN.